

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

Nombre de membres

En exercice : 20

Présents : 12

Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Approbation de la convention avec l'Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs (AFOCAL)

PJ : Convention

Monsieur le Président indique que l'A.F.O.C.A.L. est un organisme de formation aux métiers de l'animation avec lequel un conventionnement permettrait de bénéficier d'une remise de 10% sur les coûts de formation pour les résidents de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ainsi que pour le personnel du C.I.A.S.

Aussi, Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention afférente.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec AFOCAL ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de ce partenariat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017